

BULLETIN D'INSCRIPTION



Examen «Corporate Finance Technical Foundations »

IFBT - 19 bis, rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis Tél: 71 340 815 - Fax: 71 340 806 - Email: contact@ifbt.tn - Web: www.ifbt.tn

À remplir, signer et retourner par fax au 71 340 806 ou par e-mail au <u>contact@ifbt.tn</u>						
1. Le participant (Champs obligatoires)						Tarif: 1100 DT HT (TVA 19%)
Mlle Mme	M. Date de na	aissance :				
Nom :				Prénom :		
Adresse personnelle :						
			Code postal	:	Ville :	
Téléphone :		E-	mail :			
Niveau d'études :						
Fonction dans l'entreprise :						
Je déclare avoir pris co	onnaissance des « Condit	tions généra	les d'inscription »	figurant sur l	e présent bullet	tin d'inscription.
2. L'entreprise ou l'org	zanisma inssrivant la	narticinant	(Ne nas renseigr	ner si l'inscription	est prise à titre indi	viduel)
2. Lentreprise out of	gamsme mscrivant le j	participant	(ric pas renseig.		est prise a att e mai	
Raison sociale :						
Matricule fiscal :						
Adresse :						
			Code postal :		Ville :	
Responsable formation	on: Mlle	Mme	M.			
Nom :				Prénom :		
Téléphone :		Fax :		E-mail :		
Data signatura du raspon	sable de l'inscription					
Date, signature du respon et cachet de l'entreprise	savie de i inscription	d'inscript 1. Inscriptio L'inscriptio inscription participant concurrence 2. Docur	ion » qui figurent c ption n à l'examen est effec et engage le participa et au responsable d de du nombre de place ments contractuels	i-dessous et les tuée en utilisant nt / l'établisseme e formation par s disponibles.	s accepter sans ré exclusivement le bu ent donneur d'ordre l'IFBT. Les inscriptio	ris connaissance des « Conditions générales iserve. ulletin d'inscription. L'envoi du bulletin à l'IFBT vaut e. Un accusé de réception est adressé par e-mail au ons sont confirmées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à e. Une convention séparée peut être délivrée sur

3. Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont Hors Taxes (TVA 19%) et incluent les frais de passage de l'examen CISI, un workbook, une révision interactive en ligne, ainsi qu'une adhésion pour une année au CISI (Student membership)

Règlement

L'inscription n'est effectivement confirmée par l'IFBT qu'à la réception du règlement complet .

Annulation et report

L'IFBT se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'examen en cas de force majeure. Dans ce cas, l'inscrit est informé et remboursé de la totalité de son règlement.

En cas de report par le participant / établissement donneur d'ordre, les conséquences financières sont les suivantes :

- Tout report intervenant plus de 14 jours ouvrés avant la date de l'examen ne donne pas lieu à des frais supplémentaires ;
- Pour tout report intervenant entre 14 et 8 jours ouvrés avant la date de l'examen, des frais de 70 DT HT seront dus par le participant / établissement donneur d'ordre.
- Pour tout report intervenant entre 7 et 2 jours ouvrés avant la date de l'examen, des frais de 160 DT HT seront dus par le participant / établissement donneur d'ordre.
- Pour tout report intervenant moins de 2 jours ouvrés avant la date de l'examen, la totalité du règlement sera due par le participant / établissement donneur d'ordre.

4. Données personnelles

Les informations personnelles recueillies par l'IFBT font l'objet d'un traitement administratif destiné à la gestion de la formation. Elles sont réservées à l'usage des services gestionnaires.